



# JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :  
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,  
E-mail : [justicia.asbl@gmail.com](mailto:justicia.asbl@gmail.com), Site web : [www.justiciahumanrights.org](http://www.justiciahumanrights.org)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE N°030/JUST/2023**

### **JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME : JUSTICIA Asbl RAPPELLE AUX ACTEURS POLITIQUES QUE LA PARTICIPATION AUX BONNES ELECTIONS EST UN DROIT FONDAMENTAL**

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme et du droit humanitaire basée en République Démocratique du Congo, se félicite de la commémoration ce dimanche 10 décembre 2023 de la journée internationale des droits de l'homme sous le thème “dignité, liberté et justice pour tous”.

Pour JUSTICIA Asbl, le 10 décembre de chaque année rappelle les engagements pris par les institutions gouvernementales, en premier, en vue du respect de tous les droits humains qui sont un et indivisible.

La particularité de l'année 2023 est que cette commémoration intervient au moment où le peuple congolais est invité par la Commission Electorale Nationale, CENI, en sigle, à organiser le quatrième cycle électoral depuis l'accession de la RDC à sa souveraineté nationale et internationale.

10 jours avant la tenue effective de ses élections, JUSTICIA Asbl fait les constats que voici sur le déroulement effectif du processus :

1. La centrale électorale congolaise continue à éprouver d'énormes difficultés pour l'acheminement du matériel de vote sur l'ensemble du territoire national avec comme illustration la lettre adressée au Président de la République dans laquelle elle demande au Gouvernement les moyens logistiques conséquents ;
2. La campagne électorale poursuit son bonhomme de chemin mais avec des couacs comme l'assassinat à Kindu d'un cadre du parti politique Ensemble pour la République lors du meeting tenu par le candidat Moise KATUMBI ainsi que des blessés survenus à la suite des échauffourées entre les militants d'Ensemble et des jeunes non autrement identifiés qui auraient été recrutés à cet effet.
3. Difficultés logistiques ayant contraint certains candidats à ne pas se déployer facilement sur l'ensemble du territoire national pour battre campagne.
4. Destruction des affiches des candidats, des podiums installés et interdiction de tenir des meetings par certains maires à l'exemple de la proclamation de la journée ville morte à Kananga pour empêcher le candidat Moise KATUMBI de s'y rendre ;
5. Usage des moyens et du personnel de l'Etat pour participer aux meetings politiques ;
6. La radio et télévision Nationale Congolaise, pourtant une chaîne publique, fait le relais en direct des meetings populaires du candidat Président Felix TSHISEKEDI, sous un silence de mort du CSAC;

7. Obligation faite à certaines entreprises privées dont celles minières de soutenir financièrement la campagne électorale de certains candidats ;
8. Discours d'incitation à la haine raciale et tribale contre certains candidats traités des candidats des étrangers.
9. Intolérance politique à la base des échauffourées
10. Montage informatique des images, documents et vidéos soit pour manipuler les électeurs potentiels soit encore les soulever contre d'autres candidats.
11. La CENI continue à délivrer des duplicatas aux cartes d'électeurs faisant dire aux opposants politiques qu'il s'agissait d'une opération voilée d' enrôlement des électeurs.
12. La mission des observateurs électoraux de l'Union Européenne n'a pas obtenu toutes les facilitations de la part du Gouvernement, ce qui a justifié son retrait alors qu'elle avait été invité par le même gouvernement;
13. Les attaques personnelles lancées contre certains candidats lors des meetings politiques qui empêchent les électeurs d'avoir une idée sur le programme politique de chaque candidat. Tous ces ingrédients réunis font le lit à la contestation électorale, ce qui pourrait être à la base des violences communautaires, alors qu'à travers sa participation aux meetings populaires le peuple congolais veut, non seulement un changement qualitatif de la vie sociale, mais également aspirer aux élections libres, crédibles et transparentes qui renforceraient la culture de la participation démocratique et de la redevabilité.

Au regard de ce qui précède, JUSTICIA Asbl recommande :

Au Gouvernement de :

- Mettre à la disposition de la CENI les moyens financiers et logistiques nécessaires pour le déploiement des matériels électoraux pour que les élections se tiennent dans le délai imparti ainsi que dans les meilleures conditions
- Accroître la sécurisation des candidats présidents par un dispositif de la police assez renforcé et faire poursuivre les policiers qui ont fait usage des tirs à balles réelles lors de la procession du candidat Moise Katumbi à Kindu

A la CENI :

- De fournir de plus en plus des efforts pour que les électeurs soient fixés sur l'affichage des listes électorales devant leurs bureaux de vote
- D'améliorer sa communication sur le processus électoral en vue de rassurer d'avantage la population et accroître la crédibilité des opérations électorales
- D'afficher les résultats bureaux de vote par bureaux de vote dans le respect de la loi

Aux partis politiques et candidats :

- De se préparer réellement à la participation aux élections en évitant des discours et gestes qui rendent la situation explosive - De déployer le maximum possible des témoins dans les bureaux de vote

Fait à Lubumbashi, le 10 décembre 2023

Pour JUSTICIA Asbl  
Maitre Timothée MBUYA  
Président